



COMMUNE DE MEGEVETTE
COMPTE RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 13 AVRIL 2021

AFFICHÉ le 16 AVRIL 2021 - N° D'ORDRE : 23/2021

Nombre de
conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

L'an deux mille vingt et un, le treize avril, le conseil municipal de la commune de Mégevette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Max MEYNET-CORDONNIER, Maire.

Convocation en date du 08 avril 2021

PRESENTS : BEGAIN Nicolas, BEL Chantal, CONTAT Jean-Noël, CORNALI Iribert, DECROUX Rémy, FAVRAT Mathilde, FAVRE HUGUENOT Rachel, GAMBARIMI Julien, GRANGER COESNON Aurélie, LEJEUNE Magali, MICHELENA Yves, MOLLIAT Jean- Baptiste, PASQUIER Suzy, PERRET Josiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : Monsieur Rémy DECROUX

ORDRE DU JOUR

1. VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES 2021
2. INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS 2020
3. REGLEMENT DU CIMETIERE
4. URBANISME
5. DIVERS
6. DEVIS

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE :

M. Rémy DECROUX a été désigné comme secrétaire de séance.

LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 25 MARS 2021

Une remarque : explication sur le nombre de votants du CA.

Le compte-rendu est approuvé.

DECISIONS PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

MOREL-VUILLEZ Pascal : réparation chenaux hangar à poubelles : 910€ TTC

1. IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAXES DIRECTES LOCALES – ANNEE 2021

N° D22_2021

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal du courrier en date du 07 avril 2021 de Monsieur le Ministre délégué aux comptes publics portant sur la réforme de la taxe d'habitation. Il précise que la perte du produit de la part communale est compensée par la part départemental de taxe foncière sur les propriétés bâties, la différence est compensée par un coefficient correcteur. Il propose à l'assemblée d'augmenter de 1 point le taux de la taxe foncière bâtie, en précisant que la moyenne du taux départemental est de 28.06%.

Après examen des différents taux et des règles d'encadrement de la fiscalité locale,

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

FIXE les taux pour l'année 2021, comme suit :

* Taxe foncière bâtie : 24,78 %

* Taxe foncière non bâtie : 89,10 % le taux reste inchangé.

2. IRL : INDEMNITE REPRESENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS 2020

N° D23_2021

Après avoir pris connaissance de la circulaire préfectorale du 06 avril 2021 fixant le montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2020.

*Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,
Par 15 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention(s) :*

VALIDE ladite circulaire préfectorale fixant le montant de l'indemnité représentative de logement des instituteurs pour 2020.

3. REGLEMENT DU CIMETIERE

RGDT20_2021

Monsieur le Maire donne lecture du nouveau règlement du cimetière.

Les nouveaux points de celui-ci sont précisés par Mme PASQUIER Suzy. Monsieur le Maire remercie le travail réalisé par les conseillers en charge de la restructuration du cimetière.

Le conseil municipal valide le règlement présenté.

4. URBANISME

N° de dossier	Déposé le	Demandeur	Terrain	Commentaires	Accordé le	Refusé le
PC07417421 C0001	15/02/2021	M. VERLEYE Chloé	C2056 Clos des Ecureuils Reculafour	Construction chalet en madrier	09/04/21	
DP07417421 C0002	29/03/2021	M. FORT Thomas	D 1755 168, chemin de la Culaz	Création ouvertures façade	02/04/21	
DP07417421 C0003	09/04/2021	M. PERRET Florian	C 1628 98, Route de la Place	Abri voiture		

5. DIVERS

- MAPA à bon de commande « travaux entretien de voirie » - remise des offres le 12/04/2021 : 7 retraits, 1 dépôt. Réunion commission voirie à fixer pour étude des offres.
- Entreprise BERTHAUD est revenue finaliser la démolition de l'habitation située 52 route du Village à Martin, à la suite du « péril imminent » déclenché fin décembre 2020.
- MOREL-VULLIEZ Pascal : ajout d'un dispositif d'arrêt de neige sur le hangar à sel.
- BATIMENT : mise au point sur les diverses demandes de devis en cours.
- GITES : pour donner suite à la demande du SPS de procéder à des analyses supplémentaires, des mesures d'empoussièrations seront réalisées les 15 et 16 avril 2021.
- VOIRIE : travaux sur les fossés route de la Combes fait semaine du 05 au 09 avril.
- Voie communale : demande de devis supplémentaire route de Miribel et des Pierres.

- UNIMOG a été estimé est sera mise en vente sur un site d'enchères réservé aux professionnels.

6. DEVIS

Monsieur le Maire présente, pour information donne lecture de 4 devis en vue de l'acquisition d'une remorque :

- Entreprise PONCET propose une JEANTIL et une JOSKIN
- Entreprise VIDONE propose une LAMBERT TP10 et une LAMBERT TP12

Une réunion aura lieu le 20/04/2021 à 18H30 pour étudier les caractéristiques techniques de celles-ci, le conseil municipal valide sa future acquisition.

Des 2 entreprises ont fait une proposition de reprise pour l'ancienne remorque.

Séance levée à 21 heures

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL PREVUE LE 20 MAI A 19H30

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

